



Numéro 37 - Mai 2017

Bulletin de l'Action sociale

Donner les clés du Bien Vieillir

Bien vieillir

Bien vieillir, retraite, dépendance, fragilité des séniors : représentations, réalités et attentes de la population française vis-à-vis des institutions / ALBEROLA Elodie, CROUTTE Patricia, HOIBIAN Sandra, ... / Crédoc.

Paris : Crédoc (Collection des Rapports, R334), 2016, 232 p.

Crédoc - Consommation et modes de vie, 287, février 2017, 2017, 4 p.

Les conditions de vie des seniors et leurs attentes ne cessent d'évoluer : les retraités d'aujourd'hui sont, dans l'ensemble, plus à l'aise financièrement, plus familiers des nouvelles technologies, plus enclins à profiter des loisirs et à cultiver les liens sociaux. Une enquête a été réalisée pour la Cnav afin de mieux connaître l'image que les Français ont du vieillissement et la réalité exprimée par les principaux concernés.

Spontanément, les Français ont de la vieillesse une vision plutôt négative, lui associant la perte des capacités, la dépendance ou la maladie. Pour autant, les Français, et les plus âgés en particulier, sont relativement sereins quant à leur propre vieillissement. Très peu, y compris chez les 70 ans et plus, ont le sentiment d'être eux-mêmes âgés. A partir de 60 ans, on se déclare plutôt bien armé pour faire face à un imprévu. Dans l'esprit de la population, avoir des liens affectifs forts et rester à domicile sont des prérequis incontournables pour bien vieillir. Au-delà, les seniors sont en attente d'informations sur la prévention pour maximiser leurs capacités, en particulier pour entretenir leur mémoire et leur capital intellectuel. Mais beaucoup disent avoir des difficultés à accéder à l'information sur le bien vieillir.

<http://www.credoc.fr/pdf/Rapp/R334.pdf>

<http://www.credoc.fr/pdf/4p/287.pdf>

Une première étape de l'évaluation quantitative du projet Pari du RSI : est-il possible de repérer le risque de fragilité chez les personnes âgées à partir de données administratives ? / SIRVEN Nicolas / Irdes.

Questions d'économie de la santé, 224, mars 2017, 2017, 4 p.

Le projet Pari (Programme d'action pour une retraite indépendante), mis en œuvre par le Régime social des indépendants, s'adresse aux cotisants du régime âgés de 60 à 79 ans. A partir des bases de données médico-administratives du RSI, il vise à réaliser une analyse de situations individuelles pour détecter les situations de fragilité économique, sociale et de santé et en apporter des solutions coordonnées, adaptées à chaque cas. L'efficacité du projet Pari repose donc sur sa capacité de repérage des besoins individuels.

Les premiers résultats d'évaluation montrent que le dispositif de ciblage du projet permet bien de repérer des personnes pouvant présenter des besoins, notamment sociaux, jusqu'alors non révélés.

<http://www.irdes.fr/recherche/questions-d-economie-de-la-sante/224-une-premiere-etape-de-l-evaluation-du-projet-pari-du-regime-social-des-independants-rsi.pdf>

Du baluchonnage québécois au relayage en France : une solution innovante de répit / HUILIER Joëlle.
Paris : Premier ministre, 2017, 53 p.

Ce rapport s'inscrit dans le cadre de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement (ASV) du 28/12/2015. Joëlle Huillier s'est vue confier la mission d'étudier le « baluchonnage », qu'elle a renommé « relayage ». Nouvelle formule de répit des aidants, le relayage est expérimenté par un certain nombre de structures en France. Il consiste en une intervention d'au moins 2 jours et 1 nuit d'un professionnel au domicile de la personne âgée. L'ensemble des acteurs et organisations rencontrés soutient ce dispositif et met en avant son intérêt tant pour la personne âgée, que le proche aidant et le relayeur. Le rapport préconise notamment un modèle d'organisation du relayage en France.

http://social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/3_du_baluchonnage_quebecois_au_relayage_en_france_version_def_3.pdf

Une bulle d'air pour les aidants / CHAUDIEU Emmanuelle.

Actualités sociales hebdomadaires, 3001, 10/03/2017, 2017, 5 p.

Depuis cinq ans, en Savoie, l'association Répit Bulle d'air propose un service de répit à domicile pour soulager les aidants de proches fragilisés par la maladie ou le handicap. Un dispositif inspiré par les expériences québécoises de baluchonnage.

Accompagner le grand âge en perte d'autonomie

Etablissements d'hébergement

Les personnes âgées aux urgences : une patientèle au profil particulier / BOISGUERIN Bénédicte, MAURO Léa / Drees.

Drees - Etudes et résultats, 1007, mars 2017, 2017, 6 p.

Parmi les personnes accueillies aux urgences, les patients âgés constituent un groupe spécifique mobilisant les équipes d'urgence de façon particulière. Leur prise en charge comporte un nombre d'actes plus élevé, une hospitalisation plus fréquente en unité d'hospitalisation de courte durée (UHCD), et se caractérise par une durée de passage plus longue que celle des patients plus jeunes. La modalité de sortie différencie leur passage aux urgences : 56 % des patients âgés sont hospitalisés.

<http://drees.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er1007.pdf>

Les personnes âgées aux urgences : une santé plus fragile nécessitant une prise en charge plus longue / BOISGUERIN Bénédicte, MAURO Léa / Drees.

Drees - Etudes et résultats, 1008, mars 2017, 2017, 6 p.

Le temps de passage aux urgences est plus long pour les personnes âgées : sa durée médiane est de 4 heures pour les patients âgés de 75 ans ou plus, contre 2 heures et 10 minutes pour les 15-74 ans, en excluant les patients ayant séjourné en unité d'hospitalisation de courte durée. En prenant en compte ces derniers, la durée médiane s'allonge, de façon plus marquée pour les patients âgés. Elle est de 4 heures et 30 minutes, contre 2 heures et 20 minutes pour les patients plus jeunes. Le nombre d'exams complémentaires, plus important pour les patients âgés, et les délais nécessaires à leur réalisation contribuent à augmenter la durée de passage aux urgences. À cela s'ajoutent les modalités d'hospitalisation éventuelle en aval des urgences : le délai pour obtenir un lit est plus important pour les personnes âgées.

<http://drees.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er1008.pdf>

Who's who, les "influenceurs" du secteur.

Le Mensuel des maisons de retraite, 202, février 2017, 2017, 8 p.

Le secteur des Ehpad est fort de ces milliers de professionnels qui le font vivre chaque jour. Mais il est aussi sous l'influence de responsables qui, de par leur fonction, jouent un rôle majeur dans son évolution. Le Mensuel des maisons de retraite propose un tour d'horizon de ces influenceurs, personnalités qui œuvrent dans les ministères, au parlement, dans les fédérations professionnelles, la Haute fonction publique, les départements, dans différentes institutions œuvrant pour les personnes âgées. Sont notamment cités les directeurs de l'action sociale de l'Agirc-Arrco et de la Cnav.

Soutien à domicile

Mission relative à la tarification et aux perspectives d'évolution des services d'aide et d'accompagnement à domicile / LABAZEE Georges.

Paris : Ministère des Affaires sociales et de la santé, 2017, 78 p.

Ce rapport s'inscrit dans le cadre de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement (ASV) du 28/12/2015. Malgré de nombreux rapports réalisés sur l'aide à domicile ces dernières années, les services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) continuent de rencontrer des difficultés financières, devenues structurelles pour certains. Sur la base de ce constat, le rapport a pour objet de disposer d'un état des lieux circonstancié des différentes pratiques tarifaires menées dans les départements et de repérer des solutions reproductibles.

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/174000215.pdf>

Programme Paerpa, les leçons de l'expérimentation.

Actualités sociales hebdomadaires, 3005, 07/04/2017, 2017, 4 p.

Le dispositif des parcours pour les personnes âgées en perte d'autonomie (Paerpa) qui vise à organiser le parcours de santé des personnes âgées en risque de perte d'autonomie, permet de créer des liens entre les soignants libéraux et les acteurs du domicile. Néanmoins dans un secteur encombré d'outils de coordination, bien des étapes restent à franchir avant une généralisation.

Généralités

Approches du vieillissement

Incapacités et perte d'autonomie des personnes âgées en France : une évolution favorable entre 2007 et 2014 : premiers résultats de l'enquête Vie quotidienne et santé 2014 / BRUNEL Mathieu, CARRERE Amélie / Drees.

Les dossiers de la Drees, 13, mars 2017, 2017, 45 p.

En 2014, l'enquête Vie quotidienne et santé (VQS) interroge les seniors âgés de 60 ans ou plus, résidant à domicile. Plusieurs mesures de la perte d'autonomie et des incapacités peuvent être estimées grâce à cette enquête. Pour la plupart de ces mesures, les femmes sont les plus touchées par la perte d'autonomie. Par ailleurs, les difficultés ne sont pas indépendantes les unes des autres puisque l'on constate, pour plus d'un tiers des seniors, un cumul des limitations. L'enquête VQS 2014 met aussi en évidence une moindre perte d'autonomie et une diminution des incapacités chez les seniors vivant à domicile depuis la précédente enquête menée en 2007.

<http://drees.social-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/les-dossiers-de-la-drees/article/incapacites-et-perte-d-autonomie-des-personnes-agees-en-france-une-evolution>

Observatoire B2V des Mémoires - Rapport activité 2016 / B2V - Observatoire des mémoires.

Paris : Le Pommier, 2017, 25 p.

Le troisième rapport annuel de l'Observatoire B2V des mémoires dresse un bilan des actions menées en 2016 : attribution d'une bourse pour la réalisation d'une thèse, organisation de l'évènement "Semaine de la mémoire", publication d'un livre collectif "Mémoire et émotions".

<http://www.observatoireb2vdesmemoires.fr/sites/default/files/sites/default/files/imce/commun/rapportobs2016.pdf>

Politique vieillesse

En 2014, huit communes sur dix mènent une action sociale : premiers résultats de l'enquête ASCO / ABDOUNI Sarah / Drees.

Drees - Etudes et résultats, 995, février 2017, 2017, 6 p.

En 2014, plus de huit communes sur dix, représentant 98 % de la population, mettent en place au moins une forme d'action sociale, d'après l'enquête sur l'action sociale des communes et intercommunalités (ASCO) effectuée par la Drees.

Le domaine d'action sociale le plus répandu dans les communes concerne les personnes âgées : les deux tiers des communes françaises, couvrant 90 % de la population française, réalisent une action sociale spécifique en leur faveur.

Les communes offrent le plus souvent des prestations en nature (63 % des communes) et des aides financières non remboursables (54 %).

<http://drees.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er995.pdf>